



Conditions d'accueil

Accès au site

Pour des questions de sécurité, le bus devra déposer et reprendre les enfants à l'entrée du château puis se garer sur le parking visiteur.

Accueil sur site

A votre arrivée, le responsable du groupe devra se présenter à l'animateur référent, confirmer le nombre d'enfants et d'accompagnateurs et préciser l'heure du départ.

Attention : en cas de retard ou d'horaires ne correspondant pas à ceux annoncés, l'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler une des activités.

Effectifs

Enfants : capacité maximale d'accueil : 60 enfants. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs tout au long de la journée.

Accompagnateurs : les accompagnateurs seront accueillis gratuitement. Ils doivent être présents au côté des enfants durant les différentes activités et veillent au bon déroulement de la journée. Les activités manuelles sont uniquement réservées aux enfants.

Nombre conseillé d'accompagnateurs : moins de 6 ans : 1 adulte pour 5 enfants, 6 ans et plus : 1 adulte pour 8 enfants (possibilité d'ajustement pour les enfants en situation de handicap).

Si le nombre d'accompagnateurs présents excède ces chiffres, les personnes supplémentaires devront s'acquitter d'un droit d'entrée.

Horaires

Tout au long de l'année : de 9h30 à 18h30. Arrivée sur site le plus tôt possible. Une coupure d'une heure minimum pour le temps du repas sera effective. Il n'est pas proposé d'activités pendant ce temps-là.

Lors des animations estivales : de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 19h00. Accueil sur site dès 10h00, démarrage des activités à 10h30. Coupure pour le temps du repas entre 13h et 14h. Des jeux seront mis à disposition. L'activité « animations estivales » sera réalisée de préférence le matin, (30 à 40 minutes par atelier). Les enfants seront répartis en différents groupes selon les effectifs.

Lieu de pique-nique

De septembre à juin : mise à disposition d'une salle.

En juillet et août : mise à disposition d'un espace abrité.

Précaution d'usage

Prévoir une tenue adéquate : vêtements chauds en période hivernale et bonnes chaussures.

Modalités de visite :

Visite commentée / animations estivales sont obligatoires pour toute venue sur site.

Modalités de réservation :

La réservation de la prestation ne sera effective qu'à réception du coupon de réservation et au préalable de la validation du programme par l'équipe d'animation.

Modalités de règlement :

Une facture sera éditée le jour de la visite. De la mi-juin à début juillet, le règlement devra impérativement être effectué sur place.